

## ADM ANNONCE SES RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2021

**Montréal, le 6 mai 2021** – ADM Aéroports de Montréal a annoncé aujourd’hui ses résultats d’exploitation consolidés pour le trimestre clos le 31 mars 2021. Ces résultats sont accompagnés de données sur le trafic de passagers de YUL, l’aéroport international Montréal-Trudeau.

### Faits saillants

Le nombre de passagers à YUL s’est établi à 436 000 passagers au premier trimestre de 2021, ce qui représente une baisse de 89,3 % comparativement à l’année 2020. Cette forte décroissance est directement reliée à la crise sanitaire mondiale associée à la COVID-19 qui a des impacts négatifs importants sur tous les secteurs de trafic de passagers.

Le BAIIA (l’excédent des produits par rapport aux charges avant impôts, charges financières, amortissement, dépréciation et quote-part des résultats d’une coentreprise) est négatif de 10,8 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2021, soit une diminution de 84,3 millions \$ ou 114,7 % par rapport à 2020.

Les investissements en capital d’ADM ont atteint 17,8 millions \$ au premier trimestre de 2021 (104,9 millions \$ pour la même période en 2020). Les investissements à YUL et YMX ont été financés par la dette à long terme.

### Citation

« Les défis seront encore très grands pour ADM Aéroports de Montréal en 2021. Nos prévisions pour l’année en cours font état d’une baisse de trafic de passagers de 39 % par rapport à l’année 2020 et de 89 % par rapport à la précédente. Avec un total estimé de 3,3 millions de passagers à YUL, qui représente notre principale source de revenus, la situation financière d’ADM va très certainement continuer à être mise à mal. Néanmoins, notre équipe continue de redoubler d’efforts pour assurer la continuité des affaires et des opérations sur nos deux sites aéroportuaires. D’autre part, [l’émission récente](#) d’une nouvelle série d’obligations à revenu totalisant un capital de 400 millions de dollars permettra de financer des projets essentiels au maintien de l’intégrité de nos actifs et de nous positionner pour la relance », a indiqué Philippe Rainville, président-directeur général d’ADM Aéroports de Montréal.

### Résultats financiers

Les produits consolidés se sont élevés à 39,1 millions \$ pour le premier trimestre de 2021, en baisse de 109,7 millions \$ ou 73,7 % par rapport à la période correspondante de 2020. Ce résultat est la conséquence des restrictions de voyage imposées dans de nombreux pays en raison de la pandémie, ainsi que de la stratégie mise en place au Canada pour la gérer.

Les charges d’exploitation pour le trimestre en revue ont atteint 36,8 millions \$, une baisse de 25,2 millions \$ ou de 40,6 % par rapport à la période correspondante de 2020. ADM a mis en œuvre des mesures significatives de réductions de frais d’exploitation, notamment ceux liés à la réduction des activités aéroportuaires et à la fermeture temporaire de certaines zones de l’aérogare. De plus, ADM s’est prévalu du programme de Subvention salariale d’urgence du Canada.

Les transferts aux gouvernements (paiements versés en remplacement d'impôts aux municipalités et loyer à Transports Canada) sont demeurés relativement stables à 13,1 millions \$ pour la période en revue (13,3 millions \$ pour la période correspondante de 2020), en baisse de 0,2 million \$ ou 1,7 % par rapport à la période correspondante de 2020.

L'amortissement et la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre des droits d'utilisation se sont élevés à 40,4 millions \$ au cours des trois premiers mois de 2021, ce qui représente une augmentation de 1,8 million \$ ou 4,6 % par rapport à la même période l'année précédente. Cette hausse résulte principalement de la mise en service de nouveaux actifs.

Les charges financières nettes totalisent 32,4 millions \$ au premier trimestre de 2021, en hausse de 9,2 millions \$ ou 39,7 % par rapport à la même période l'année précédente. La variation de ces dernières s'explique principalement par la hausse des dépenses d'intérêts à la suite de l'émission de la série d'obligations R en avril 2020 et par les frais liés au processus de consentement, complété en mars 2021, auprès des détenteurs d'obligations afin qu'ils renoncent temporairement à certains engagements prévus à l'acte de fiducie-cadre.

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2021, l'insuffisance des produits par rapport aux charges s'est chiffrée à 83,5 millions \$, soit une baisse de 95,4 millions \$ par rapport à un excédent des produits par rapport aux charges de 11,9 millions \$ pour la même période en 2020.

(en millions de dollars)	Cumulé au 31 mars		
	2021	2020	Variation (%)
<b>Produits</b>	<b>39,1</b>	<b>148,8</b>	<b>(73,7)</b>
Charges d'exploitation	36,8	62,0	(40,6)
Paiements versés en remplacement d'impôts aux municipalités (PERI)	9,9	10,0	(1,3)
Loyer à Transports Canada	3,2	3,3	(2,7)
Amortissement et dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre des droits d'utilisation	40,4	38,6	4,6
Charges financières (nettes)	32,4	23,2	39,7
<b>Total des charges</b>	<b>122,7</b>	<b>137,1</b>	<b>(10,5)</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant quote-part et impôts</b>	<b>(83,6)</b>	<b>11,7</b>	<b>(816,5)</b>
Quote-part des résultats d'une coentreprise net d'impôts	0,2	0,2	(12,1)
Impôts sur le résultat	(0,1)	-	-
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>(83,5)</b>	<b>11,9</b>	<b>(804,1)</b>
<b>BAIIA</b>	<b>(10,8)</b>	<b>73,5</b>	<b>(114,7)</b>

Les variations en % dans ce tableau sont calculées avec les résultats en milliers.

Le BAIIA est une mesure financière n'ayant pas de sens prescrit par les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Il est donc peu probable que l'on puisse le comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres sociétés. Le BAIIA est défini par ADM comme étant l'excédent des produits par rapport aux charges avant impôts, charges financières, amortissement, dépréciation et quote-part des résultats d'une coentreprise. Ce dernier est utilisé par la direction comme indicateur pour évaluer la performance opérationnelle. Le BAIIA a pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devrait pas remplacer d'autres mesures du rendement préparées en vertu des IFRS.

---

## Trafic de passagers

Pour les trois premiers mois de 2021, le trafic à YUL a totalisé 436 000 passagers, une diminution de 89,3 % par rapport à 2020. Le trafic international a connu une baisse de 91,6 %, le transfrontalier (États-Unis) a observé une décroissance de 94,6 %, tandis que le domestique a décliné de 82,3 % par rapport à l'année 2020.

### Trafic de passagers total \*

	Aéroports de Montréal ('000)		
	2021	2020	Variation
<b>Janvier</b>	215,8	1 598,2	-86,5 %
<b>Février</b>	111,0	1 531,8	-92,8 %
<b>Mars</b>	109,2	961,3	-88,6 %
<b>Total</b>	436,0	4 091,3	-89,3 %

Par rapport au premier trimestre de 2019, on observe une diminution de 90,7 % du trafic de passagers.

*\*Note : Le trafic passagers total inclut les passagers payants et non payants  
Source : Aéroports de Montréal*

### À propos d'Aéroports de Montréal

ADM Aéroports de Montréal est l'autorité aéroportuaire du Grand Montréal responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement de YUL Aéroport international Montréal-Trudeau, certifié 4 étoiles selon le « World Airport Star Rating » de Skytrax, et de YMX Aéroport international de Mirabel.

### Source :

#### Aéroports de Montréal

Affaires publiques 514 394-7304

[affaires.publiques@admtl.com](mailto:affaires.publiques@admtl.com)